

# La lettre d'information

N°3 – décembre 2016

## Justice restaurative et rencontres détenus – victimes

La **Justice restaurative** a pour objectif de proposer à toutes les personnes concernées par un crime un espace inédit de paroles et d'échanges, professionnel et sécurisé, autour des questions du « pourquoi » et du « comment », rarement posées au cours du procès pénal.

Convaincus de l'importance de cette démarche destinée à restaurer l'harmonie sociale, l'AVIMEJ et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine-et-Marne travaillent conjointement depuis 2015 sur un projet de justice restaurative visant à organiser notamment des **rencontres entre condamnés et victimes**. Le but de ces rencontres n'est plus de trouver une solution au conflit mais de prendre conscience des répercussions de l'infraction. Il s'agit de créer un espace d'écoute et de parole au sein duquel les personnes victimes et les personnes condamnées peuvent se rencontrer et s'exprimer librement.



Le projet mis en place par l'AVIMEJ et le SPIP est désormais finalisé et les premières rencontres entre des victimes et des détenus du centre pénitentiaire de Melun auront lieu au cours du premier semestre 2017.

## Inauguration du Bureau d'Aide aux Victimes de MEAUX

C'est à l'occasion du trentenaire du Palais de Justice qu'a été inauguré le 26 septembre dernier le **Bureau d'aide aux victimes (BAV) établi au sein du Tribunal de Grande Instance de MEAUX**.

Monsieur le Ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, les autorités judiciaires du tribunal, Jean-Pierre Ménabé, président du tribunal, et Dominique Laurens, procureure de la République, étaient présents auprès des équipes de l'AVIMEJ pour inaugurer officiellement le bureau d'aide aux victimes.

Les professionnels de l'association assurent une permanence quotidienne au sein du BAV, complétée par la présence d'un avocat intervenant dans l'intérêt des victimes les mardis et jeudis après-midi.

## Renouvellement du Label Marianne

L'association AVIMEJ s'est vue renouveler en juillet dernier par l'agence française de certification le **Label Marianne**, qui marque la qualité de l'accueil et la performance de la prise en charge des usagers au sein de l'association.



Pour la deuxième fois en deux ans, l'AFNOR a pu contrôler que l'AVIMEJ respectait les **19 engagements du référentiel Marianne** relatifs à l'accueil physique et à la relation d'écoute et de disponibilité assurée entre l'association et les usagers par l'intermédiaire du téléphone, du courrier postal ou encore du courriel.

## Formation aux premiers secours

Le 8 novembre dernier, l'ensemble des personnels AVIMEJ a suivi une **formation sur la sécurité incendie et les gestes de premiers secours**.

Consciente de l'importance de cette formation dans le cadre d'une structure recevant du public, l'association a souhaité former ses personnels aux gestes qui sauvent.

